

SELARL LEXEC

Huissiers de
Justice associés
9 rue Abeilard
BP 20
77481 PROVINS CEDEX

Tél. : 01 64 60 25 80

Fax : 01 64 60 25 89

contact@lexec.fr

MEDIATION
CONSTATS
RECouvreMENT
AMiable & JUDICIAIRE



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN ET LE TRENTE DECEMBRE

La SELARL LEXEC, Philippe RUDEAUX, Grégory HAMON, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de MELUN demeurant 9 rue Abeilard 77481 PROVINS, agissant par l'un d'eux soussigné,

Références à rappeler

5211069 - GH GH

Affaire :

CREDIT FONCIER DE
FR/GUSMINI Céline

Vos refs :

2107-CFF-GUSMINI NT/ASP

À LA REQUETE DE

S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 029 848, dont le siège social est 19 rue des Capucines 75001 PARIS Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Laëtitia Michon du Marais, associée de la SCP MALPEL & associés, avocat au barreau de Meaux, 20 cours Raoult 77100 MEAUX

LAQUELLE M'A EXPOSÉ

Qu'elle entend procéder à la description des lieux faisant l'objet d'une procédure de saisie immobilière dont Madame Céline GUSMINI, née le 4 juillet 1984 à ASNIERES SUR SEINE (92), est propriétaire des biens et droits à LA FERTE GAUCHER (77320), 17, rue Berthelot, cadastré section E n°1292 Lieudit « 17 rue Berthelot » pour une contenance totale de 32 ca, consistant en :

- UNE MAISON à usage d'habitation composée au rez-de-chaussée, d'une entrée, une cuisine ouverte sur salon-séjour, dégagement, salle d'eau ; au 1^{er} étage d'un palier, un bureau, une chambre ; un grenier, une cave.

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 28 janvier 2016 par Maître Christophe ETIEN, notaire à SEZANNE (51).

Qu'elle me requiert à cette fin de description en application des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du code des procédures civiles d'exécution avec l'assistance d'un géomètre chargé des diagnostics prévus par la loi.

Ce pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Grégory HAMON, Huissier de Justice associé à PROVINS (77160), 9, rue Abeilard, me suis rendu ce jour à 9h.30 à LA FERTE GAUCHER (77320), 17, rue Berthelot

Paiement par virement :

IBAN :

FR76 1870 6000 0072 1054 7804 837

BIC :

AGRIFRPP887

Paiement par chèque :

libellé à l'ordre de la
SELARL LEXEC

Paiement par Carte bleue :

Soit en appelant l'Etude au
01 64 60 25 80

Soit sur le site sécurisé

Adresse du site : www.lexec.fr

Identifiant : 187149

Mot de passe : 384262

Où étant en présence de Monsieur Arnaud CLERC, locataire de Mme GUSMINI sans bail écrit depuis environ 2,5 ans selon ses déclarations.

Ce dernier accepte mes opérations de description et m'invite à pénétrer à son domicile. En sa présence je procède aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS :

Il s'agit d'une maison de ville (*photographie n°1*) située dans la commune de LA FERTE GAUCHER (77), commune de 4802 habitants selon le recensement de l'INSEE de 2015.

Cette commune se trouve dans le département de la SEINE ET MARNE, à environ 80 kilomètres à l'Est de PARIS.

La rue Berthelot se situe à environ 1 kilomètre de la gare de la FERTE GAUCHER reliant PARIS GARE DE L'EST.

Le logement est constitué au rez-de-chaussée d'une entrée donnant sur un salon/séjour et une cuisine ouverte puis au fond, un dégagement avec à une cave et une salle d'eau.

Au premier étage une chambre, un bureau, un cabinet de toilette, accès par une trappe au grenier.

Entrée :

(*photographies n°27 à 33*)

La porte d'entrée est une porte en PVC avec un double vitrage, l'un des vitrages est cassé.

Au sol, du parquet flottant. Devant la porte d'entrée un seuil carrelé avec une barre de seuil métallique.

Les murs sont revêtus de peinture, au plafond se trouvent des dalles en polystyrène.

Sur la droite en entrant, il existe une fenêtre à deux battants double vitrage, pourvue de persiennes métalliques et garde-corps.

Toujours sur le mur de droite un petit placard intégré au mur.

Cuisine :

(*photographies n°22 à 26*)

S'ensuit via une séparation voûtée, une cuisine dans le prolongement.

Au sol identique du parquet flottant.

Les murs sont revêtus de toile de verre peinte bas-côté, côté évier et de l'autre côté de la peinture, un renforcement avec des étagères se trouve face au plan de travail.

Il existe au plafond de la peinture et une bouche d'aération, un plan de travail avec un évier en inox à un bac avec égouttoir, mitigeur, la crédence est carrelée. Dans cette pièce se trouve également un radiateur électrique. Il existe aussi un radiateur électrique dans l'entrée qui nous est déclaré ne pas fonctionner.

Petit dégagement :

(photographies n°20 et 21)

Au fond, un petit dégagement précédant l'escalier et desservant l'accès à une cave.

Sol carrelé, les murs sont revêtus de peinture, la présence présente des taches d'humidité sur la droite de la porte de la salle d'eau.

Salle d'eau :

(photographies n°14 à 19)

Une salle d'eau tout au fond comportant un sol carrelé identique au dégagement.

Les murs sont revêtus de toile de verre avec de nombreux points d'humidité et de la moisissure.

Faux plafond peint avec une bouche d'aération.

Un coin douche comportant des murs carrelés, un mitigeur en applique, un receveur en céramique, un point lumineux naturel qui se trouve être six pavés de verre translucides sans ouverture fixe.

Il existe un lavabo sur colonne avec un mitigeur également une arrivée et une évacuation pour machine à laver. Il existe aussi un radiateur électrique qui est surélevé.

Au pied de l'escalier se trouve une porte donnant accès à la cave au sous-sol.

ÉTAGE :

Un escalier en bois et une cage d'escalier revêtue de peinture *(photographies n°12)*.

Dégagement:

(photographie n°13)

Au sommet de la cage d'escalier se trouve un Velux bois, un petit dégagement donnant sur la gauche à un cabinet de toilette.

Cabinet de toilettes:

(photographies n°9 à 11)

Au sol, du parquet, les murs revêtus de peinture, une cuvette à l'anglaise avec réservoir en céramique.

Une trappe dans les toilettes donnant accès à un ballon électrique.

La porte donnant sur un petit dégagement revêtue de peinture sur les deux faces un petit verrou en partie haute.

Bureau:

(photographies n°4 à 8)

Au sol, un parquet flottant, les murs revêtus de peinture talochée à l'ancienne, au plafond de la peinture.

Il existe une ouverture sur la cage d'escalier et également une baie vitrée imposte au-dessus de la cloison côté chambre.

Au plafond, de la peinture avec une trappe d'accès au grenier.

Un radiateur électrique dans cette pièce.

Il existe aussi un renforcement avant l'entrée d'accès à la chambre sur la gauche.

Chambre :

(photographies n°2 et 3)

S'ensuit enfin la chambre avec un parquet flottant.

Les murs sont revêtus de peinture au plafond également.

Dans cette pièce, un radiateur électrique.

Une fenêtre à deux vantaux en PVC double vitrage, existence d'un volet en PVC pliant.

*De tout quoi, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé **trente-trois** clichés photographiques annexés par mes soins, et que j'ai clos en mon étude après rédaction, et dont le coût est de :*

Honoraires (Art 16-1)	306,80 €
Transport (Art 18)	7,67 €
TOTAL HT	314,47 €
T.V.A	62,89 €
TOTAL	377,37 €



Grégory HAMON